

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 juin 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le Vergoin est un ensemble de 501 logements, situé rues Pierre Termier, Albert Falsan et Charles Porcher à Lyon 9° et construit au début des années 1970.

Dans le cadre du contrat de ville, et au vu des constats, il semble pertinent aujourd'hui d'engager une démarche globale et partenariale, afin d'inverser les tendances actuelles de dévalorisation de ce quartier.

L'enjeu d'une convention de gestion de proximité est d'intervenir sur l'ensemble des domaines définissant la vie quotidienne en matière :

** de gestion sociale :*

- définition d'une politique de peuplement,
- renforcement de la gestion de proximité,
- développement social,

** d'entretien du bâti :*

- travaux de maintenance,

** d'amélioration de l'environnement :*

- remise en état des parcs de stationnement et espaces extérieurs,

** d'optimisation des services économiques de proximité :*

- réhabilitation d'une partie du centre commercial,
- réaménagement des espaces extérieurs du centre commercial,

La mise en œuvre de ce programme engagerait principalement l'OPAC du Grand Lyon, la ville de Lyon, la Communauté urbaine et l'Etat.

Le coût total de cette opération, prévue pour une durée de deux ans (2000-2001), est estimé à 3 862 000 F TTC. Le montage financier s'établit comme suit :

- OPAC du Grand Lyon	1 969 000 F
- ville de Lyon	851 000 F
- Communauté urbaine	892 000 F
- Etat	42 000 F
- autres	108 000 F

Les actions comprises dans l'opération de gestion de proximité se définissent et se financent conformément aux tableaux présentés ci-dessous :

1° - Développement social

Libellés	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
recrutement d'un agent de développement territorial (mi-temps) (ville de Lyon)	Ville	120		78		42		
mise à disposition du local point contact (loyer)	Ville	12	12					
charges locatives du local point contact	Ville	3		3				
réfection étanchéité salle chaufferie (1ère phase)	OPAC	150	75		75			
réaménagement salle chaufferie (selon concertation)								
total		285	87	81	75	42		

2° - Renforcement de la gestion de proximité

Libellés	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
création d'une antenne 12, rue Pierre Termier	OPAC	100	30	70				
coût de fonctionnement de l'antenne	OPAC	20	20					
recrutement d'un chargé de clientèle	OPAC	190	76	57 CLPD	57			
recrutement d'un gardien	OPAC	144	24		12			108
total		454	150	127	69			108

3° - Intervention sur le bâti

Libellés	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
- étanchéité des terrasses	OPAC	1 000	1 000					
dont travaux de première urgence		100	100					
- ascenseurs								
remplacement de six portes		86	26	60				
changement des sols des cabines	OPAC	104	32	72				
remise en peinture des cabines		200	60	140 (DAU)				
remplacement des sols dans les logements	OPAC	365	365					
- remplacement des boîtes aux lettres et remise en état d'allées	OPAC	59	18	41 (DAU)				
total		1 914	1 601	313				

4° - Intervention sur les espaces extérieurs

Libellés	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
- parcs de stationnement								
réparation des enrobés	OPAC	181	32		149			
remise en peinture des emplacements		50	17		33			
- aires de jeux								
réfection des aires de jeux		50	17		33			
remise en état des bancs + petits travaux divers	OPAC	50	17		33			

divers								
remise en état des clôtures		93	31		62			
- création d'un site multi sports		150			150			
- amélioration de l'éclairage		50	17		33			
total		624	131		493			

5° - Revitalisation du centre commercial et des espaces extérieurs immédiats

Libellé	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
Revitalisation du centre commercial	OPAC	360		180	180			

6° - Médiation

Libellés	Maîtrise d'oeuvre	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Région*	Autres
- présence-médiation	Acteurs économiques Vergoin	75			75			
- médiation-animation	MJC Saint Rambert	150		150				
total		225		150	75			

* Participation du Conseil régional sous réserve de l'inscription de ce quartier au prochain contrat de ville.

7° - Budget total

Libellés	Coût en kF	OPAC	Ville	Communauté urbaine	Etat	Autres
développement social	285	87	81	75	42	
renforcement de la gestion de proximité	454	150	127	69		108
intervention sur le bâti	1 914	1 601	313			
intervention sur les espaces extérieurs	624	131		493		
revitalisation du centre commercial	360		180	180		
médiation	225		150	75		
total général	3 862	1 969	851	892	42	108

B - Propose, compte tenu de l'intérêt de ces actions qui ont pour but de permettre une nette amélioration du service rendu aux habitants, de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve l'opération énoncée ci-dessus dont le montant est estimé à 3 862 000 F TTC et les participations de la Communauté urbaine à verser à l'OPAC du Grand Lyon à l'Association des acteurs économiques du Vergoin et à la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Saint Rambert.

2° - Autorise monsieur le président à signer :

a) - une convention-cadre avec l'OPAC du Grand Lyon, la ville de Lyon et l'Etat,

b) - les conventions de participation financière avec l'OPAC du Grand Lyon, l'Association des acteurs économiques du Vergoin pour l'action de présence-médiation et la maison des jeunes et de la culture de Saint Rambert pour l'action médiation-animation.

3° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2000 - comptes 657 370, 657 570 et 657 480 - fonction 824 - opération 0452 et dans le cadre des autorisations de programme de l'exercice 2001 - compte 657 370, 657 570 et 657 480 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,